

2^{ème} compétition virtuelle

Tous styles

CHALLENGE E-COMPETITION DE LA MANCHE

Les conditions sanitaires nous empêchant encore actuellement de nous réunir pour une compétition en présentiel, nous continuons sur notre lancée, le Comité Départemental du Karaté de la Manche organise sa deuxième compétition virtuelle en faisant participer toutes les disciplines associées.

Il s'agit bien entendu d'une forme non officielle de compétition, mais qui contribue à mobiliser nos forces vives et à mettre en valeur le travail de chacun.

CATEGORIES : toutes catégories

EPREUVES : KATA - KIHON - SERIE - TAOLU - QUYEN - BODY KARATÉ...

PRÉ REQUIS : Être licencié(e) FFK pour la saison 2020/2021

ENVOI DES VIDÉOS : avant le 25 mai 2021

Via la plateforme **wetransfer.com** à l'adresse suivante : hamidbl@orange.fr

Le résultat sera diffusé le **12 juin 2021** sur le site CDK MANCHE, les récompenses seront remises lors d'une compétition à une date ultérieure.

Ci-joint le mode d'emploi de **wetransfer** : https://youtu.be/9_2AYbR-HgE

La Vidéo :

La personne qui souhaite participer doit, se faire filmer par un smartphone ou une caméra. Le but est de voir intégralement le candidat durant l'ensemble de la vidéo. Aucun montage vidéo n'est autorisé.

Formats vidéo acceptés : mp4, mpeg, avi, mov

Une seule vidéo par athlète.

On peut participer à toutes les épreuves.

Le support doit être de qualité suffisante pour être lisible correctement sur un grand écran ou ordinateur sans pour autant dépasser la taille limite indiquée par la plateforme.

Chaque participant lors de l'envoi des vidéos doit mentionner son **nom**, son **prénom** et le nom de son **club** et sa **catégorie**.

En envoyant votre vidéo, vous autorisez le Comité Départemental du Karaté de la Manche à la diffuser aux arbitres et à l'utiliser sans contrepartie.

La Note :

Les juges du département seront autorisés à visionner l'ensemble des vidéos et attribuer une note à chaque prestation. Ils ne sont pas autorisés à les utiliser ni les diffuser pour d'autres usages.

Suite au jugement, le responsable de l'arbitrage éliminera la note la plus élevée et la plus basse. Il additionnera les notes du jury pour avoir une note globale qui déterminera un classement des compétiteurs suivant les catégories et le choix KATA - KIHON - SERIE - TAOLU - QUYEN ou BODY